



À TOUS PNC AIR FRANCE // BS.12-03-012-AF

Refonte du modèle social, mais pas à n'importe quel prix

Pour être efficaces, les mesures de diminution des coûts du personnel devront s'accompagner d'un véritable projet industriel. Au-delà de notre modèle social, cela implique une profonde remise en cause du mode de fonctionnement de la Direction. L'entrée du SNPNC dans les négociations n'est pas un chèque en blanc donné à la Direction. Elle traduit la volonté de défendre les intérêts PNC, mais n'aboutira qu'avec votre soutien.

Une remise en cause indispensable :

L'économie et la société évoluent à la vitesse des ordinateurs. Forts de ce constat, nous pouvons entendre qu'il faille reconsidérer notre modèle social. La Direction déclare vouloir travailler sur le sujet avec les syndicats dans la transparence sans pour autant dévoiler les bases de son projet industriel ! Mais, elle déclare « A un environnement économique difficile s'ajoute une évolution structurelle de notre industrie, **qui ne remet pas en cause nos choix stratégiques**, mais qui nécessite une transformation de notre modèle économique ».

Force est de constater qu'à ce stade, nos dirigeants ne remettent en cause ni leur stratégie passée, ni leurs erreurs qui ont mené l'Entreprise dans une situation financière fragile, et encore moins leurs privilèges.

Comme vous l'aurez compris, le SNPNC ne se contentera pas de déclarations d'intentions et exigera transparence et remise en cause.

Les objectifs du SNPNC :

- La sauvegarde de l'emploi et de notre pouvoir d'achat est de toute évidence notre priorité.
- Les nouvelles mesures doivent prendre en compte les spécificités de notre métier (pénibilité, conditions de travail et d'utilisation spécifiques, etc.).
- D'une manière générale nous souhaitons travailler sur des scénarios réalistes (donc dans la transparence) pour préserver notre métier.

Comment allons-nous négocier :

- La participation du SNPNC aux négociations ne représente pas un chèque en blanc. Nous ne signerons le texte final en juin que s'il respecte les attentes des PNC.
- La Direction devra dévoiler son projet industriel, mais aussi détailler précisément la base de calcul des 20% d'économies ainsi que ses modalités.
- La transparence sera indispensable afin que les 20% d'économies sur le papier ne se traduisent pas par bien plus dans la réalité.
- Les économies ne pourront se faire au détriment de la sécurité.

Négociations, ce qui doit changer :

L'Entreprise ne négocie plus, elle impose unilatéralement. Depuis trop longtemps, les nombreuses réunions affichées ne sont plus des réunions de négociation mais des réunions d'information où les organisations syndicales servent d'alibi. Une attitude aussi irresponsable participe à dégrader notre situation économique. Nos Directeurs ont tué la confiance, ils ont étouffé la créativité avec des conséquences très négatives sur la productivité.

Ne pouvant avouer leurs erreurs, voire leur incompétence en matière de dialogue social, les Directeurs rejettent leurs fautes sur les syndicats. Ils utilisent IPN pour leur propagande et profitent de vos stages pour s'inviter, voire s'imposer et vendre leur sauce. Trop facile d'influencer des personnes qui ne connaissent pas les dossiers évoqués et de jouer de leur statut ! Est-il raisonnable de penser que M. Gourgeon est le seul responsable de la situation actuelle d'Air France ? A qui devez vous faire confiance ? A ceux qui ont plongé Air France dans une situation désastreuse ou bien aux syndicats qui défendent vos intérêts ?

Pour bien négocier nous avons besoin de votre soutien !

Pourquoi les PNT sont-ils respectés par la Direction ?

PNT

- Plus de 75% sont syndiqués.
- Les ordres de grèves sont toujours suivis.
- Ils se tiennent informés de l'actualité métier.
- Ils ont une vision collective à long terme.



Les PNT sont reçus par le gouvernement, négocient avec l'Entreprise et obtiennent ce qu'ils veulent !

PNC

- Seulement 35% sont syndiqués.
- Dernière grève bien suivie : octobre 2007.
- Survol de l'actualité métier.
- Vision individuelle à court terme.



Les PNC n'ont rien obtenu suite à la grève sur le droit de grève contrairement aux PNT !

Pour vous défendre votre soutien est indispensable !

A Méditer...

Le SNPNC vous donne rendez-vous tous les mardi et jeudi à la permanence de la Cité CDG (ainsi que sur notre site web www.snpnc.org) pour un point sur l'actualité. Venez nombreux !

ENSEMBLE POUR NOTRE MÉTIER ET NOTRE AVENIR !